L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT.——NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 26 NOVEMBRE 1844.

PAR MAGNE & WEISSE.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE:

ABONNEMENT:

Journal quotidien, une année d'avance $12

Journal de la campagne, deux fois par semaine, une année d'avance, 5

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal seulement, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une piastre par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'annonce originale, devra être payé comme une nouvelle annonce. Le carré est de DIX lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes tenant magasins de détail, $60; les Banques, Compagnies d'Assurances et autres institutions publiques, $80; les agens pour navires, batimens et bateaux à vapeur, ou les maisons de commerce faisant la commission, $80. Ces abonnemens se paient à l'année et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux avis est limité à un carré chaque fois, et trois fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles pour appeler l'attention du public à des ventes d'immeubles, d'esclaves, meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui ne doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires d'un abonné à l'année, telles que ventes à l'encan par autorité de justice, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux épaves ou égarés, &c., lui seront portées en compte séparément et aux prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il n'ait un répondant.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, faisant insérer chaque jour leurs nouvelles annonces, pendant la saison les plaisirs paieront $1.50.

LES ANNONCES de candidature à des emplois publics et autres annonces d'une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

AU MAGASIN FASHIONABLE,
Rue de Chartres, 123 entre Conti et St. Louis.

LES soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs habitués et au public en général, qu'ils viennent de recevoir par les navires Marengo, Sea Lion, Nashville, Devonshire et Vesta, du Havre, les articles ci-après choisis par leur sieur F. Lacroix, pendant son séjour à Paris:

DRAPERIE

Drap noir extra laine—Drap noir Exposition de 1844—Drap bleu de couleur marine—Drap vert russe et vert de Cour—Drap bronze et bronze d'Orléans, nouvelle nuance—Drap fin d'Espagne et grenat—Drap feuillé doré et pluie d'or—Drap pilote, castor et imperméable.

CASIMIR

Satin laine, noir uni et façonné—Casimir mirobolant—Casimir à raies et à carreaux—Casimir véritable élastique, nouvel article—Casimir Jockey Club—Casimir divers couleurs grande nouveauté.

SOIERIE

Serge noire, double force. Serge Cuite. Serge façonnée. Satin grec et velours de toutes couleurs. Satin noir, uni et façonné pour gilets—Ouatine, nouveau genre, gros grain et drap feuillé. Satin napolitain à cravates et écharpes satin, dessins nouveaux, à la Polka et renaissance.

CONFECTIONS

Faites dans les ateliers des premiers tailleurs de Paris.

Habits, nouvelle coupe—Redingottes habillées—Habits de cheval—Paletots nouvelle forme des plus riches—Paletots Mackintosh—Paletots drap caoutchouté doubles en soie—Paletots tweeds imperméables—Pardessus; étoffes diverses.

GILETS

Cachemire à raies et à carreaux—Satin noir uni et façonné—Valencias, uni et brodé à l'aiguille—Forme, cherubin—Forme à simple shall—Forme double shall—Forme droite à petit collet—Forme moyen âge.

PANTALONS

Coupe toute nouvelle, de diverses étoffes et nuances des plus variées.

CHEMISES

Confectionnées d'après les patrons les plus nouveaux et à petits plis—Caleçons tricot à corset. Gilets flanelle nouvelle coupe.

Bretelles soie gomme élastique, gants Jouvin, Chapeaux Pinaud, mode renaissance. Parapluies soie cuite, cannes à pasquines, faux cols, corsets sans couture pour dames, et une infinité d'articles nécessaires à la toilette d'un fashionable.

Egalement, un assortiment de fournitures pour tailleurs. CORDEVIOLLE & LACROIX.
10 nov

B. O. VIGNAUD,
No. 41
RUE DE CHARTRES.

DE retour de son voyage en Europe, prévient ses amis et le public qu'il vient de recevoir par les navires Taglioni et Norman, du Havre, Bombay, Sweden et Norfolk, d'Angleterre, un assortiment complet d'articles de ménage, qu'il vendra à des prix très modérés.

PORCELAINE

Services de table en porcelaine française, blanche, à filet or et à fleurs, tels que services à diner, à dessert, à déjeuner et à thé. Ayant pris des engagemens avec les principales manufactures il aura toujours des assortimens bien complets qu'il vendra à très bas prix en gros et en détail.

VERRERIE.

Services de table complets coupes, vases à céleri, pots à eau, carafes, gobelets, verres à pied, à Bordeaux, à madère et à liqueur. Cylindres, globes et verres à lampe &c. &c., en cristal uni et de divers taillages.

PLAQUES.

Services à thé complets, cafetières, sucriers, beurriers, porte-liqueur et porte-huiliers, bouts de table, bougeoirs, chandeliers, candelabres, chandeliers à verrines, corbeilles, plateaux de toutes dimensions, bouchons, bols à punch, réchauds.

LAMPES ET ORNEMENS.

Lampes solaires, astrales et carcelle, de toutes dimensions, lampes de bureau, de corridor, pendules de marbre et de divers autres genres, candelabres, coupes, plâcards, lustres, veilleuses en bronze, cristal et autres.

FANTAISIES

Verres d'Eau tête à tête, veilleuses, coupes, bénitiers, divers vases, articles de [illegible], gobelets, verres des poches, sucriers, bougeoirs, boutelles, tasses, ecuelles, réchoirs, caves à liqueurs, garnitures complètes pour lavabos &c. &c.

En porcelaine, décorés or et en cristal blanc et de couleur, taillé et moulé.

ARTICLES DE MENAGE ET DIVERS

Cafetières patentées en cuivre et à bain, cafetières chocolatières, assassoires, bouillottes, réchauds, chauffe-plats, plateaux peints, ordinaires et fins, de toute grandeur, cracheirs, chandeliers, bougeoirs, réchauds en cuivre, pots à eau, théyères, cafetières, crachoirs britannia anglais et américains, porte liqueur, porte huiliers, bouts de table, porte bouteille palissandre. Urnes de 2, 3, 4 et 6 gallons, pots à eau, crachoirs de toute grandeur en fer, garde manger, couvre plats, la spèce de nuit en fil galvanisé. Fourchettes, masques et gants d'armes, fontaines en zinc et en fayence, coutellerie de table, couverts en germain silver, maillechor et plaque. En général toutes espèces d'articles de ménage, boites à boston, dominos, damiers &c. &c. et une infinité d'articles trop longs à énumérer qu'il vendra à des prix très modérés.
19 nov

Magasin à bon marché

NOUVELLEMENT reçu des encans de New York, les articles suivans, que le soussigné vendra à très bas prix:

Beaux Calicots, bonne couleur 10 à 12 1/2 cents,
Idem superbes, 10 à 13 sur 18,
Calicots à meubles, 10 sur 18 12 1/2,
6 caisses mouchoirs en batiste fil, 15 à 18 3/4,
Mousseline de laine, 31 cents,
Coton blanc écru à tout prix.

Aussi—Un grand assortiment de bas de coton, et de marchandises sèches, convenables aux familles, &c.
19 oct C. M. SIMPSON, No. 40, Chartres

LEÇONS A DOMICILE.

M. O. BELLANGER, forcé de s'incliner devant le petit libéralé qui a créé les écoles publiques à compris que, pour lui, avait cessé le temps d'une institution.

En conséquence il a repris, comme autrefois, le cours de ses leçons particulières dans les familles.

Les personnes qui daignent lui continuer la confiance dont il est honoré depuis quatorze ans en cette ville, sont priées de s'adresser à la librairie de M. Victor Hébert, 149 rue de Chartres.
31 oct

GRAINES fraîches de jardinage—garanties être de la récolte de 1844. Le soussigné vient de recevoir par les navires Yazoo et Robert Morris, un grand assortiment de graines fraîches, venant directement des premiers grainiers du Nord, consistant en betteraves, pois, choux, choux fleurs, céleri, carotte, laitues, oignons, fèves, radis &c. &c. à vendre à des prix modérés, par Wm. DINN,
4 nov 31, Commune

AVIS.

ANTOINE DUBUC

Secrétaire de la Fabrique St.-Louis de la Nouvelle-Orleans,

Autorisé à vendre dans le cimetière No 2, des emplacemens, tombes particulières et tombes dites "Fours" prévient le public que le Clergé étant revenu à la Cathédrale, il se charge de recevoir les commandes d'enterremens des catholiques, et de fournir à des prix très modérés tout ce qui concerne les susdits enterrements, savoir: Cercueils, Corbillards, Voitures, Catafalques, Crêpes, Echarpes, Gants, Billets d'invitation, etc.

Il se charge aussi de la construction ainsi que de l'ouverture et la clôture des tombes et fours.

Bureau de la Fabrique No 20, face à la Place St Antoine, attenant au Presbytère de l'Eglise St Louis.
15 oct—4J

LE Soussigné a l'honneur de prévenir le public qu'il tient son cabinet passage de la Bourse, entre St. Louis et Conti, qu'il se charge de procuration, de la rentrée d'auciens dettes, et de recouvrements de toute nature.
Nouvelle-Orléans, 24 septembre 1844.
24 sept—1an A. DURAND.

MORTON & Co.
MARCHANDISES SECHES,
No. 25, rue des Magasins.

Les ordres de la campagne seront fidèlement exécutés.
2 nov—1an

WILLIAM DAVIDSON JOHN PARKISON.

WILLIAM DAVIDSON & CO.
AGENTS EN COTON,
ET NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES,
Rue du Canal, No 81. N. Orléans.
2 nov

SMITH BRYAN,
Importateur de Marchandises Anglaises et Négociant en commission.
90, rue de la Douane.
REFERENCES:
Benjamin Story, Nouvelle-Orléans.
John Hagan, Sur. do.
Alexander Grant, do.
MM. Grinnell, Minturn & Co, New York.
John Mullen & Co, do.
Isaac Low & Co, Liverpool.
James et Thomas Kennedy, Belfast, Irlande.
James T. Bryan, Magherafelt, do.

P. CUSACHS, Pharmacien.

Magasin en gros de Drogues, de Peintures, d'Huiles, de Médicaments spéciaux, d'articles pour les confiseurs, pour les distillateurs, pour les teinturiers, &c.
Encoignure Condé et St. Philippe—Nlle. Orléans.
30 juillet

NORTH & BROTHERS,
MARCHANDS DE MARCHANDISES SECHES,
Rue des Magasins,
Encoignure de celle de la Commune,
NOUVELLE-ORLEANS

DITTRICH & SHANNON,
Marchands-Commissionnaires,
Et Consignataires et Expéditeurs par Agence.
No. 96, rue Poydras.

FERONT des avances libérales sur des consignations et marchandises qui leur seront adressées.
R. DITTRICH seul, signera pour la maison.
Les affaires continuées ci-devant sous la raison de DITTRICH & Co, seront continuées par eux.
P. C. SHANNON continue des affaires d'agences de steamboats, et signera individuellement.
Nouvelle-Orléans, 1er juillet 1844. 3 juil

DIX PIASTRES DE RECOMPENSE.—Il a été perdu ces jours derniers, un CACHET en or, ayant un verre, au milieu portant cette devise: "*He cad le my friendship.*" Ce cachet n'a de prix que parce qu'il vient d'un ami. La récompense ci-dessus sera donnée à celui qui le rapportera à M. Gordon Jr., No. 31, rue du Camp, au premier.
21 nov—6

FARINE.—200 barils St. Louis, marque de l'Aigle;
400 dito dito moulins du Missouri;
250 dito dito Pilot;
200 dito dito Grand de Jour;
400 dito dito différentes marques;
400 dito dito Fine;
En débarquement et à vendre par NEVILLE & Co.,
20 nov 144, Tchoupitoulas.

Marchandises Sèches.

OUVERTURE DU MAGASIN DE F. ROULLIER, 102, rue Royale.

MOUSSELINES laines imprimées, cachemires laines imprimées, mérinos gauffrés, robes de soirées de tous genres, robes de soie de hautes nouveautés, soieries en pièces, Châles et écharpes en laine, assortis, Châles et écharpes soies assorties, Châle et écharpes, crêpe de Chine, brodés aux Châles et écharpes en barèges, écharpes tulles brodées, grand assortiment valenciennes, dentelles noires et blanches, voilettes tulles et dentelles, noire et blanches, manteaux et mantelets soies, doublés, cravattes fantaisies assorties pour dames, cravattes satin et cachemire, façonnées pour hommes, foulards soie et batiste fil pour hommes, mouchoirs batiste, brodés, mouchoirs batiste fil, vignettes imprimées, mouchoirs batiste à jour, batiste en pièces, batiste fantaisies et unis, broderies assorties, lingeries assorties, velours noirs et couleurs, fleurs et plumes assorties, chapeaux de pailles, articles de marchandes de modes, rubans de soie de fantaisie, gants fils blancs et noirs, gants, filets de soie blancs et noirs, gants soie blancs, noirs et couleurs pour hommes et pour femmes, toutes les fantaisies et principalement tout ce qui concerne la nouveauté.
25 nov—30

Encoignure Chartres et Conti.

MME Vve DECAUX, arrivée par le navire Devonshire, a l'honneur de prévenir les marchands de la ville et de la campagne qu'elle fera l'ouverture, lundi 21 novembre, d'un assortiment de marchandises nouvelles, consistant en: drap noir et fantaisie, casimir Bonjean pour pantalon, gilets cachemire et velour, grandes nouveautés, serge noire et couleur, foulards, cravattes, manteaux de femmes, habillemens d'enfants, parfumerie fine, lingerie, &c.
25 nov—2

MARCHANDISES
SECHES.

A VENDRE en gros, par colis ou pièces, 250 colis de marchandises sèches, venant d'arriver, à des prix extrêmement bas, pour du comptant ou des bons billets.

Les marchands, les habitants et les familles qui ont besoin de marchandises, trouveront qu'il est de leur avantage de venir examiner ces marchandises avant d'acheter ailleurs. Le stock consiste en partie de:

COUVERTURES de tous genres, pour lits, domestiques, &c.

FLANELLES de toute couleur, bas, mouchoirs coton et soie,

CALICOT, coutil à matelat, gingas, denims bleus, étoffes rayées;

KERSEYS Kentucky jeans, linseys uni et à carreaux,

MOUSSELINE de laine, cachemire d'Ecosse, crêpes de laine, &c.

TOILE à draps, blanche et écrue, 3/4 et 10/4 de large;

COTONNADES, toile d'Irlande, mouchoirs batiste fil;

FLANELLE Canton, tapis, &c., ainsi que plusieurs autres marchandises; à vendre par J. C. BOYD,
22 nov—6 70, Gravier, près du Camp.

F. ET J. LACOSTE,

IMPORTEURS de marchandises françaises rue Royale, No 105, offrent à vendre en débarquement des navires Devonshire, à Vesta, arrivant du Havre, et antérieurement des navires Sea Lion, Nashville, Norman, etc., mousseline de laine noire et nouveautés, indiennes nouveautés, grosde Naples, taffetas, Pekin, satin romain, poult de soie, le tout pour robes; châles, soie, taffetas, velour ottoman, mousseline cachemire; barège rayé et à franges, à broderies, ecossais ombrés, zephirs, indous, tories, mouchoirs batiste à jour, à rivières et choicis; cols, chemisettes, manchettes brodées garnies, dentelles et valenciennes, rubans taffetas, satin, etc., de toutes largeurs; cravattes, écharpes, soie nouveautés, de toutes qualités et grandeurs, éventails divers modèles; bas blancs, gris, moulinés, noir, soie, coton et fil d'Ecosse, bas assortis pour enfants, chaussettes coton écru, grises, etc., laine thibet; gants, mittons, mitaines pour hommes, femmes, enfants, en soie, coton, laine thibet, etc.; spartéries, colettes, rubans et soieries pour modistes, draps nouveautés à paletots, casimirs, soieries, boutons or, métal, soie, lasting, etc. pour tailleurs; boutons nacre toutes qualités; boutons doubles divers modèles, boutons doubles, métal, émail, jai, os, à pierre, nacre, spons et gilets; laine, caleçons en coton; un assortiment complet de parfumerie, tel que savons, pommades, crême de Perse, huile antique, eau de lavande, eau de cologne, etc. etc.
24 nov

CALVIN HUNTINGTON, No. 56, rue Bienville, offre à vendre les marchandises suivantes par colis, maintenant en débarquement:

100 balles coton écru 4/4, marques L. C. M. et autres;
20 do osnaburgs et Lowells 4/4, 3/4 de la Caroline;
20 do drill en coton de Suffolk et Amoskeag;
20 do toile à draps, coutil et cotonnade 6/4 de Waltham;
30 do Osnaburg de Dundee et Burlaps de 40 pouces;
10 do toile de Russie pour serviettes,
10 do coton blanchi, Kerseys, linseys, jeans, mouchoirs coton et à carreaux, de Kingston.
22 nov—30

REÇU par les navires Francis Depau, Taglioni et Nashville et à vendre par le soussigné à très bas prix.

Drap façonné pour pantalons; cotonnade française, mousseline de laine; châles cachemire et thibet, foulards de soie; cravates satin et taffetas; fichus de soie et cachemire; coton pour rideaux, mouchoirs Madras; crêpe noir, rubans satin, taffetas et velours, chemises de couleur, corsets; bretelles; soie à coudre en écheveaux et en bobines, franges en soie, agréments et cordelières; coulisse et galon de fil; gants de soie noire et couleurs, fil à coudre assorti, gilets de tricot; gants en peau 1/2 longs et courts, en filet demi-longs et courts, mitaines longues et à doigts; gants de soie, noirs et couleurs; bas et chaussettes de soie, laine et coton; bourses en soie, unies et brodées de perles, sacs velours brodés de perles; un grand assortiment d'articles de jais, tels que peignes, boutons, colliers, épingles et pendants; parapluies de soie, parasols en soie avec élastiques; pantoufles pour dames, laine et cuir; casquettes pour enfans en draps et velours, bleus et verts de Nys & Co, couverts fer et composition, couteaux et canifs anglais; crême de Perse, moelle de bœuf, pommade de Lyon, moelle d'ours et autres parfumeries de Monpelas—Une grande quantité d'autres articles tels que épingles, aiguilles, boutons, peignes de toutes sortes, dés, fusils, carnassières; brosses à dents, fil, bobines, etc. de toilette, dominos, cartes à jouer, échecs, des à coudre; un bel assortiment de poupées, masques en carton, plumes, encre, papier à lettres, crayons, fournitures pour tailleurs et cordonniers. TALAMON FRERES,
4 nov 44 rue de Chartres

MARCHANDISES SECHES.
PEET & MORTON,
No. 17, rue de Chartres, Nouvelle-Orléans,

OFFRENT à vendre l'assortiment de marchandises ci-après détaillées, à de très bas prix pour du comptant:

Coton Lowell épais, pour nègres, 7/8, 4/4, idem croisé extra fort 7/8, superbe osnaburg de Virginie, toile écrue à draps et à chemises 5/4, 3/4, et 6/4, linseys blancs de Kentucky, idem écru et rayé, idem blanc, kerseys Washington; Glasgow; linseys verts à raies, de rouge, bleu et plaid, Waterloo plaine, calicot américain, toile et d'un nouveau style, idem couleur tendre et de fantaisie, calicos français et de Londres, nouveau genre, calicot, mack, bleu indigo, idem à chemises, à petits dessins, coton bleue à chemises et à draps, idem Seeland superieur, coton idem, coutil à matelas, flanelle rouge, blanche et jaune, coton de toile d'Hamilton, idem Ryke, idem Louisiane nouveau style; denims bleus, gingas écossais et à carreaux, flanelle Canton blanche et écrue, drilling de Suffolk, idem, blanc superfin; Methuen rayé quatre quarts idem croisé, batiste noire, bleu et puce; gingham uni et rayé, bombazet noir et vert; velour coton noir; mousseline de laine, nouveau genre; toile à chemises, diapres et damassées 6/4, et 10/4 serviettes damassées et écrues; toile d'Irlande, de pure en fil de perdrix, linon fil, mouchoirs batiste, batiste blanche et jaconats; batiste unie et à fleurs; mousseline suisse unie et à dessins, bas anglais et allemands, différentes couleurs; chaussons dito; bas de soie; gants en soie, noirs et blancs, idem cachemire et autres, bretelles, coton, fil, soie pique et coton; nappes écrues et damassées; mouchoirs soie foulards, idem imitation mou. hoirs madras superfins, idem rouges, en soie; cravattes soie d'Italie, toile écrue et de Hollande; corsets, sangles de lit, épingles, fil patent, dentelles coton; soie à coudre d'Italie, boutons soie, os, jayanes et perles; serviettes, galons fil, tresses, aune noire, serge et satin, soieries d'Italie, fil en coton noir; bottes à la grecque; bas blancs à jour, gants laine et peau de chien, idem castor, mitaines en chevreau, coton à tailleurs, six fils couleurs assorties; shawls brochés 6 et 6/4, piqués de Marseille 10, 12 et 14/4; caleçons laine d'agneau, idem merinos, chemises de peau coton et mérinos; dimity rayé, muslin Salisbury; siamoise bleue; drap bas laine pour enfants, couvertures de berceau, coutil fil, paillassons, bougran en coton blanc, couvertures à bordures de soie, idem à nègres, idem Whitney; drap en écharpe français assorti; aiguilles Victoria; cotonnade française, barège verts, drap fin entredeux; etoffes à moustiquaires; ouatine noir; ouate rouge et grise; canevas à tailleurs; parapluies coton et soie, etc. etc. Les habitans, marchands et détaillans sont respectueusement invités à venir examiner ces marchandises avant de faire leur emplette ailleurs.

PEET & MORTON, 17 Chartres

Qui reçoivent en ce moment, et ont toujours en vente, le plus bel assortiment de draps, casimirs et satinets.
21 nov

OUVERTURE DE NOUVEAUTES FRANÇAISES.

FRED BONIS & LOUVRIER font l'ouverture des marchandises suivantes, qu'ils viennent de recevoir par les navires Norman et Sea Lion, du Havre:

200 Robes, très belle mousseline de laine, genre nouveau;
2 caisses dito, beaux dessins, demi coton,
2 do Indiennes françaises, beau genre,
1 do Draps noirs Sedan surfins,
1 do Satin laine noir pour pantalons;
4 do Etoffes à rideaux, noirs, rayées et damassées;
1 do Mousseline de laine, demi deuil;
1 do Crêpe blanc et en couleur
1 do Rubans de satin unis de 1/2 à 12;
Un grand assortiment de mousseline Suisse et mull;
Quelques cartons de cravattes, tout à fait nouvelles,
do do de do pour dames,
Voiles blancs et noirs en dentelle;
Bonnets de chenille et de laine;
Chaussons et mitaines d'enfans et de fillette,

En outre un assortiment complet de toutes sortes de bas et gants, et une variété de petits articles de fourniture et de nécessité. Gros et détail—29, rue de Chartres, et rue Poydras encoignure Carondelet.
28 oct FRED. BONIS & LOUVRIER

MONOD & DAVOCK, No. 38, rue de Chartres, feront l'ouverture d'un bel assortiment de Marchandises, reçues par les derniers arrivages, consistant principalement en:

Cachemire d'Ecosse;
Mousseline de laine;
Indiennes françaises, anglaises et américaines;
Soieries noires et de couleurs assorties;
Draps et casimirs français et anglais,
Satinets et cotonnades,
Toiles d'Irlande,
Toiles à drap 10/4 et 12/4;
Mouchoirs batiste, dentelles, gants français, cotons blancs et écrus, cotonnades, coutil, couvertures françaises et anglaises, &c, &c.
18 nov

DRAPS FRANCAIS, CASIMIRS, ET SUPERBES DRAPS DE CASTOR.

NOUS venons d'ouvrir aujourd'hui, le plus vaste et le plus bel assortiment de DRAPS et de CASIMIRS qui ait été importé sur ce marché.

Nous appelons particulièrement l'attention des marchands détaillants et marchands-tailleurs sur ces marchandises, qui seront vendues à bas prix.

H. DE GOER & BIFFLARD,
9 nov No. 31, rue des Magasins.

GARTHWAITE, PAYAN & Co.
Magasin d'Habillements, en gros et en détail,

No. 30, rue du Canal, entre Chartres et Vieille Levée.

EN outre de leur stock précédent, ont reçu par les navires Alfred, Alabama, Colombo, Yazoo, Empire et Cincinnati, l'assortiment ci-après d'HABILLEMENTS FAITS, qu'ils offrent à très bas prix, pour du COMPTANT.

PALETOTS ET LEVITES.

En draps bleu, blanc, vert-noir, bleu-dessingue, et drap-pilote gris; en Lowell jeans, Kentucky jeans, en casimir croisé, uni et raye

HABITS ET LEVITES.

En draps français, anglais, allemands et américains; bleus, bleu-verts, bleu-invisibles, verts, bruns et couleur d'or.

PANTALONS.—En casimir français et anglais, noir uni, couleur chevreau, unis, rayés et brisés; en kersey, linsey, Kentucky jeans cotonnade et casimir satiné.

GILETS.—A cols retournés, croisés, en soie, velours et satin noir, uni et à dessins; piqué, de Marseilles; bombazine noir.

CHEMISES ET CALEÇONS.—En toile d'Irlande, toile écrue, coton, calicot, gingas, flanelle Canton, laine d'agneau, mérino et coton, cols de chemise, écharpes en satin et mohair, riches; bretelles en gomme élastique, cols, gants, bretelles coton et autres; 300 douzaines casquettes d'enfants, en vous-marin, drap et satin du Japon.

HABILLEMENTS D'ENFANTS.—Paletots et Lévites, Gilets et Pantalons de tout genre.

Les habitants, marchands et pacotilleurs trouveront leur avantage en venant examiner ces marchandises avant de faire leurs achats ailleurs.
7 nov

Marchandises Riches et Nouvelles.

RECEMMENT déballé, au magasin de C. M. SIMPSON, No. 40, rue Chartres, les marchandises fraîches, ci-après:

Cachemires d'Ecosse, nouveaux et superbes,
Mousseline de laine, riche et nouveaux dessins;
Des caisses de calicots nouveaux, très riches, 3/4 et 4/4;
Des caisses d'Alpacas lustrés, en couleurs et noirs; idem à dessins; guinghams d'Earlston pour Cantonne et l'hyver, ainsi qu'un grand assortiment de flanelles, kerseys, jeans, Lowells, et cotons de toutes descriptions, convenables au détail de la ville de la campagne.
28 oct

CAISSES VIDES—en caisses et malles vides en très bon état, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
25 nov 38, rue de Chartres.

ENCORE DE NOUVEAUX ARRIVAGES DE FRANCE.

MICHAEL KERNAN, rue Royale, No. 66, encoignure Bienville—AU CENTRE DES MODES:—Les dames sont priées de porter leur attention sur les Nouveautés ci après détaillées, reçues par les navires Vesta et Devonshire, de France, qu'on vendra à trente pour cent meilleur marché que toute autre maison de ce genre en ville:

Superbes Manteaux en satin et en cachemire, pour dames
Manteaux Victoria, duchesse, sultane, espagnole et Joinville
Manteaux longs et pelisses pour fillettes et en satin
Mantilles, écharpes et rigolettes,
Soieries brocade, damassées, Pékin et rayées
Soieries pompadoure, armure et Arc en ciel,
Cachemires de laine et velour,
Corsets français et américains,
Parelines, parasolets et marquises,
Casquettes d'enfants et de jeunes gens, velour et draps
Magnifiques robes de noces et de soirées,
Barèges, balzarines et velour épinglé,
Broderies de Paris et mouchoirs batiste,
Gants chevreau de Paris, longs et courts
Gants filets noirs et blancs, et Egyptiens,
Ridicules et bourses à la Marie Stuart et à la Polka

Ainsi qu'un grand assortiment de passementerie de toute description
26 nov—3

MADAME DUBALEN,
Rue Royale No. 156,

A l'honneur d'annoncer aux dames qu'elle vient de recevoir des Polkas et des mantelets, en velours et en soie moirée, noirs, ainsi que des manteaux à corsage en satin noir. Aussi à la dernière mode.
20 nov—15

Mme VUEZ,

Encoignure Royale et Ste. Anne.

A l'honneur de prévenir les Dames qu'elle arrive de Paris avec un bel assortiment de MODES ET NOUVEAUTES: Chapeaux pour Dames; Soieries pour robes; Schalls et Echarpes, dernier genre; broderies, &c.; le tout à très bas prix
27 nov—6

OUVERTURE DE MARCHANDISES, DE GRANDE NOUVEAUTE.

Rue Conti, encoignure du Passage de la Bourse.

G. THOMAS rue Conti, encoignure du Passage de la Bourse, annonce aux dames de la Nouvelle Orléans qu'il fera l'ouverture de ses Nouveautés, aujourd'hui.
23 nov—3

Mme VINCENT,
Encoignure des rues Royale et Conti.

A L'HONNEUR de prévenir les dames de la Nlle. Orléans, qu'elle va mettre en vente un grand assortiment de nouveautés choisies par elle-même à Paris. Ses prix seront très modérés.
21 nov—1

Mme. LORIS,
[illegible]
Encoignure Conti & Bourbon.

Annonce aux Dames de la ville et de la campagne que, Mardi 5 Novembre, elle fera l'ouverture d'un bel assortiment de Marchandises qu'elle vient de recevoir par les navires Francis Depau et Taglioni. Tous les articles sont de premier choix, et sortent des meilleures maisons de Paris, savoir:

Modèles de Robes de ville,	Dentelles,
Do du de Bal,	Broderies de l'Exposition de 1844,
Do de Mant.	Lingerie do do
Do. de Manteaux	Gants Jouvin 1re qualité
Do de Mantelets,	Bonnets dentelles.
Do de Coiffures,	Rubans de toute espèce,
Corsages de Joinville,	Robes de Bal et de Noce,
Do Polka:	Batiste de soie,
Mousseline de soie;	

Garnitures de gants pour bal

Et en général tous les articles concernant la toilette des Dames. Mme Loris, comme par le passé s'empressera de remplir les commandes qu'elle recevra. 5 nov 1m

Mme FREMINEAU a l'honneur d'informer les dames de la ville et de la campagne qu'elle fera son ouverture jeudi 21 du courant, elle vient de recevoir de France un grand assortiment de MODES ET NOUVEAUTES. Mme Fremineau confectionne tous les articles concernant la toilette les dames. Les prix seront très modérés.
13 nov—17

Mlle MACÉ

A l'honneur de prévenir les Dames que mardi, 19 courant, elle a commencé la vente d'un assortiment de Modes et Nouveautés. Désirant écouler toutes ses marchandises dans la saison, ses prix seront extrêmement modérés.

Les marchands trouveront à se rassortir avantageusement.
18 nov— Rue Royale, 165 près la rue Toulouse

OUVERTURE JEUDI, 21 COURANT

MADAME FANNY FRYER

A l'honneur d'annoncer aux dames de la ville et de la campagne, qu'elle vient d'arriver de Paris avec un joli assortiment de Marchandises dont elle fera l'ouverture jeudi, 21 courant. Elle prévient aussi les dames qu'elle a amené avec elle deux bonnes ouvrières en robes, ainsi que Mlle Olympe dont elles ont déjà apprécié les talens. 20 nov

DERNIERES MODES DE PARIS.

MICHAEL KERNAN,
66 rue Royale, Encoignure Bienville

VIENT de recevoir par le Devonshire et Vesta. Vingt douzaines CORSETS supérieurs sans couture. Aussi, 60 douzaines Corsets anglais et américains, qu'il vendra à les prix modérés en gros et en détail, 20 douzaines jupons et tontanures en Crinoline, nouveau genre, Parapluies, petits parasol et marquises de tout genre. 26 nov 3

Le BINOCHE

A L'HONNEUR d'informer les dames de la Nlle Orléans, qu'il vient d'arriver par le navire Devonshire avec un grand assortiment de marchandises grandes nouveautés, dont il fera l'ouverture lundi prochain 18 novembre courant. 16 nov 8

RUE ROYALE, No. 71

J. FAIVRE, agent de plusieurs manufactures de France, a l'honneur d'informer le public et la campagne qu'il vient de recevoir par les navires Marengo, le Norman et le Taglioni, un assortiment choisi de pianos, de Pleyel et d'autres facteurs bien connus. Il a reçu son nombre d'instrumens divers ainsi qu'un assortiment de musique, qu'il offre à vendre à des prix modérés. Il continuera avec zèle les réparations, accords et locations de pianos, ainsi que la fabrication de cet instrument dans tous les genres qu'on voudra lui commander.

Rue Royale No 71, entre Conti et Bienville 5 nov

MUSIQUE NOUVELLE.

T. E. BENOIT prévient ses amis et le public qu'il a transporté son Magasin de Musique au No 78, rue de Chartres, entre Conti et Bienville.

Il vient de recevoir par le Nashville un grand assortiment de Musique nouvelle, un joli choix de

ROMANCES & DE POLKAS

pour Piano. Aussi: Un grand assortiment d'Instruments en tous genres, Orgues, &c.

On trouve chez lui des Instrumens en cuivre pour musique militaire, des premiers fabricans de Paris.

A DES PRIX TRES BAS. 8 nov

AVIS

LE soussigné prévient le public, qu'il se chargera cette année de la musique pour bals de Société, sérénades, musique militaire, &c.

Il se propose aussi de donner des leçons de musique chez lui, en ville, et d'arranger la musique pour tous instrumens.

Il sollicite respectueusement le patronage de ses amis et du public.

S'adresser chez M. T. E. Benoit rue de Chartres, No. 78, ou à son domicile, encoignure St. Pierre et Bourbon, au 1er. F. KROLL, 29 oct—3 m

LEÇONS DE CHANT ITALIEN.

MR SANTINI prévient les Dames de la Nouvelle Orléans qu'il a commencé ses leçons de chant italien. S'adresser chez M. Zambelli, marchand de musique, rue Royale, entre St. Pierre et Orléans, ou à son domicile, rue St. Philippe No. 114, entre Bourbon et Dauphine. 16 oct

P. MALLARD, Tapissier,
No. 220 rue Royale, entre Orléans et Ste. Anne,

SE recommande à ses amis et à ses nombreuses pratiques. Se bornant à sa spécialité, il entreprend tout ce qui est du ressort de sa profession et peut garantir de confectionner et livrer dans le plus court délai tout ouvrage qui lui sera commandé, tels que tapis, natt[e]s et rideaux, fauteuils, matelas à ressort, &c. et à des prix excessivement bas.
24 oct—1m

La 6me et dernière Livraison
DES TROIS
MOUSQUETAIRES.

LA 6me. Livraison des Trois Mousquetaires, ouvrage nouveau par Alex. Dumas, est en vente chez
Vor. HEBERT, 149, rue de Chartres
Prix: 20 cents.

Il reste encore quelques collections des cinq premières livraisons. Prix de l'abonnement pour l'ouvrage complet, c'est à dire six livraisons $1. 1 nov

JUIF ERRANT.

LA 10me livraison du Juif Errant en français par Eug Sue, auteur de Mathilde, Mystères de Paris, &c. &c. est présentement en vente chez Vor. HEBERT, No 149, rue de Chartres. Prix: 5 cents. 21 nov—8

MYSTERES DE PARIS,
EDITION FRANCAISE ILLUSTREE.

MESSIEURS les souscripteurs à cet ouvrage sont prévenus que le 3me volume a été reçu par VICTOR HEBERT, libraire, 149, rue de Chartres. Prix $1 50, reliure chagrin, très soignée. 21 nov—8

LE JUIF ERRANT.

LA 6me. Livraison du Juif Errant en Espagnol est présentement en vente chez V. HEBERT,
149, rue de Chartres.
Prix: 10 cents la livraison 21 nov

AUX MARCHANDS DE LA CAMPAGNE.

L'ALMANACH DE LELIEVRE, connu pour les INDICATIONS UTILES qu'il contient, et calculé exactement pour le méridien de la Nouvelle-Orléans, est actuellement en vente, encoignure Royale et Ste Anne.
6 sept

EN vente chez Vor HEBERT, 149 rue de Chartres: Un nouvel assortiment de papier peint à 60 p. 0/0 au dessous du cours.

Papier gl cé, fin,	à 40 cents le rouleau et au-dessus.		
Papier fin, sans être glacé,	25 cents	do	do
Papier ordinaire	15 cents	do	do
Bordures imitation à 50 et 60 cents		do	do
do veloutées à $1			do

8 nov—16

EN VENTE CHEZ LELIEVRE,
Encoignure Royale et Ste. Anne.

REÇU par le Marengo, un bel assortiment de Livres de Prières, reliures en tout genre, et à des prix très réduits.

Divers traités du Jeu des Echecs

Ouvrages pour et contre le MAGNETISME ANIMAL, Deleuze, Burdin et Dubois, Despine, Lauthier, Ricard, Aubert et l'abbé J. B. L.

Livres de classe et de lecture pour distribution de prix et récompenses, reliures riches et à des prix très bas.

GRAINES DE JARDINAGE FRAICHES 8 oct

La Chancellerie du Consulat de France

A été transférée à l'encoignure des rues St-Pierre et Remparts

Elle est ouverte tous les jours, de 10 heures à 3.
4 nov—30t

A VENDRE au débarquement du navire Columbus, de Bordeaux:
16 barriques Vin rouge pour famille;
16 demi barriques Vin blanc de choix.
25 nov P. LONGIS, 116 rue Royale

FLEURS ARTIFICIELLES—2 caisses fleurs artificielles de Paris, reçues par le navire Sea Lion et formant un très joli assortiment à des prix très modérés, à vendre par LOISON & SILVESTRE,
25 nov 38 Chartres

VINAIGRE BLANC DE BORDEAUX—16 barils, à vendre au débarquement du navire l'Edouard première qualité, par LOISON & SILVESTRE,
25 nov 36 Chartres

PARFUMERIE—4 malles poudre de riz parfumée; pommade au rum et au quinquina; graisse d'ours; lait de roses; perle circassienne etc. à vendre par
LOISON & SILVESTRE,
25 nov 38 Chartres

COLLEGE MANDEVILLE.

PERSONNEL DU PROFESSORAT.

LEWIS ELKIN, Président et Professeur de Mathématiques.
ALBERT W. ELY, M. D., Professeur d'Anglais et de Mathématiques.
WILLIAM F. ROE, Professeur d'Anglais, de Latin et Grec,
PIERRE JULIAN, Professeur de Français;
J. BEER LOPEZ, Professeur d'Espagnol,
CHARLES B. FONDE, Professeur de Dessin,
F. SCHERER, Maître d'Escrime et de Tactique militaire;
J. SNYDER, Maître d'Etude.

Les personnes suivantes, ayant leurs enfans à cette Institution, sont à même d'en donner des informations:

Wm. Freret, Esq	John Martin, Esq
Hon. Edw. Simon, de la Cour Suprême.	Théophile Fortier, Esq
Hon. Maunsel White.	J. P. Whitney, Esq
Hon. Juge Jones, à Covington;	Alexander Philips, Esq.
	Joachim Kohn, Esq
F. S. Lebeau, Esq.	J. A. Barelli, Esq.
J. Palfrey, Esq.	J. B. Leefe, Esq.
Thomas Toby, Esq.	Theodore Shute, Esq.
Richard M. Carter, Esq.	Daniel Frederick, Esq.
Gustavus Schmidt, Esq.	Thomas Fellows, Esq.
Louis Lesseaslier, Esq.	A. P. Cannon, Esq.
	Richard Charles, Esq

Philippe Gussanon, Esq , est l'agent du Collège.
28 nov—3

J. F. PEPIN et L. DUVIONEAUD, avocats, ont transféré leurs bureaux à l'encoignure Sud de la rue Conti et Passage de la Bourse, au premier 26 nov—30

HOTEL D'ORLEANS

RUE DE CHARTRES,
Entre les rues St. Louis et Toulouse,
No 151.

ANTR. GEORGE, propriétaire de cet établissement, a l'honneur de prévenir Messieurs les habitans et voyageurs que ledit Hotel vient d'être réparé et amenagé, entièrement changé; que l'on pourra avoir des chambres, la nourriture comprise, à raison de $21 par mois, ou une piastre par jour. Appartements pour famille depuis une piastre par jour jusqu'à deux piastres.

La table sera toujours servie abondamment et aucune peine ne sera épargnée afin d'être agréable aux personnes qui voudront bien le favoriser de leur patronage.

Le prix de la pension est fixé à treize piastres par mois pour le déjeuner et le diner, et on prend comme précédemment des pensionnaires pour le dehors à des conditions modérées. 6 nov—30

PLUS DE VIEILLES ETOFFES!
TEINTURES, APPRETS ET DEGRAISSAGE A LA VAPEUR,
Rue Royale, No. 276,
Entre les rues Dumaine et St. Philippe.

C'EST A L'ŒUVRE QUE L'ON CONNAIT L'OUVRIER.

POUR prouver à M. Mondelet que l'annonce insérée dans le Courrier n'offre au public que la vérité le son contenu, M. PERINAUD donne à ce dernier un défi en séance publique sur la moindre de ses opérations chimiques, car il peut prouver avoir remis à neuf des objets que ne pouvaient plus servir, ce qui justifie ce titre: *Plus de vieilles Etoffes.* Il est sûr de la bonne exécution de son travail, qui est à tous l'estime de tous les manufacturiers qui l'ont occupé, soit à Paris, à Lyon, Bordeaux, Nantes et Marseilles, aussi bien n'a-t-il rien à celui qui insère son travail c'est à dire ceux qui se seront soutenu à la Nouvelle Orléans, la même qu'il a aujourd'hui à $500, et dira à celui qui annonce que son travail par la vapeur qu'il n'a aucune connaissance, et laisse aux personnes qui l'ont honoré de leur fiance la juste appréciation des ressources qu'ils ont été témoins.

Oui M. Mondelet, vous me forcez à dire que sur une charlatanerie dans la teinture, vous pouvez vous reconnaître dans l'accès, tu en démontre la mesure car une quantité de personnes dont je tairai les noms, attesteront leurs mécontentement par la perte de plusieurs objets brûlés et tachés à un état irretirable, reprochent au dessus desquels je me sors toujours placé.

Si M. Mondelet n'accepte pas le défi dont je parle plus haut, je le déclare hautement de toute incapacité.
26 nov—6

INDIENNES.—Morton & Co. No. 25 rue des Magasins, viennent d'ouvrir un bel assortiment d'indiennes, riches, de fantaisie et d'un nouveau style; idem bleues et oranges, idem noires et blanches et à demi deuil idem à meuble, et rideaux rouges.

Aussi:—Batiste en couleur et noire, velours coton et soie, merinos noir et en couleur, alpaca noir &c. qu'ils offrent à vendre à très bas prix.

Kerseys et Linseys.

MORTON & Co., rue des Magasins No. 25, viennent de faire l'ouverture d'un vaste assortiment de kerseys en coton et laine, linsey et croisé blanc et en couleur, idem du Kentucky, linseys et carreaux unis et fantaisie.

Un bel assortiment de draps, casimir, satinets, Kentucky, unis et fantaisie, tweeds à carreaux, rayés et unis 6 nov

COUVERTURES—Morton & Co, rue des Magasins No. 25, viennent de recevoir un grand assortiment de couvertures de trois points, françaises, américaines, combues, pour nègres, couvertures mackinaw blanches, bleues, vertes et écarlates, idem pour selles, idem lits, rouges 9/4, 10/4, 11/4 et 12/4 riches piquées de Marseille nouvel article.

Aussi.—Flanelles rouges unies et croisées, idem jaunes, bleues et blanches, qu'ils offrent à des bas prix pour comptant. 6 nov

COTON ECRU ET BLANC

MORTON & Co., viennent d'ouvrir et offrent à vendre à des prix raisonnables:

Coton Lowell 7/8 et 4/4. Lowells de Virginie 4/4, 3/4 et 4/4 d'Alabama 4/4, idem croisé 3/4 et 7/8, coton blanc 7/8 et 4/4, idem 5/4 et 6/4, coton écru de Buff ... 4/4 Pékin et Stark, coton blanc à chemises, coton à draps 5/4 et 12/4, idem de New York Mills.

Aussi.—Un bel assortiment de toiles d'Irlande, toile de Russie; nappes et serviettes damassées, serviettes façonnées, toile à draps 9, 10 et 12/4 &c. &c. 29 nov

A vendre par le soussigné.

VERITABLES mouchoirs de Madras, nouveaux dessins
G. M. LUCAS,
25 nov 96, rue Bienville

A vendre par le soussigné

EN débarquement du navire Colombus, venant de Bordeaux,
60 caisses kirschwasser,
100 caisses absinthe Suisse,
60 barils vin rouge Pauillac Médoc,
45 barils vin blanc, haut Sauterne
25 nov G. M. LUCAS 96 rue Bienville

A vendre par le soussigné

EAU de vie de Cognac 1me preuve,
Vieux Cognac 1me preuve
24 nov—6 G. M. LUCAS, 96, rue Bienville

FARINE.—500 barils superfines en débarquement du steamboat Juda Chouteau, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co
16 nov 46 Vieille Levée

LANGUES de Boeuf—30 douzaines, en débarquement du Juda Chouteau, à vendre par
MERLE, BEYLLE & Co
25 nov 46 Vieille Levée

Marchandises de Marseilles.

REÇUES par le navire Orozimbo: 50 caisses eau de fleurs d'oranger triple, 25 dito eau de Cologne en rouleaux, 15 dito Curaçao en cruchons, grand modèle, 15 dito Kirschen Wasser, 100 dito liqueurs assorties, 10 dito liqueurs au noyeau, 10 dito vin de Malaga en demi-bouteilles, 25 dito ... de Castille, 15 dito vermicelle, macaroni et [illegible], 5 dito semoule, 10 dito olives assorties en flacons de ... 5 dito, 10 paniers huile de Pignolo, ... grandes et demi bouteilles, première qualité de cette huile, 5 balles bouchons pointus pour la bière, demi bouteilles, chons fins demi longs pour le vin, et une paire Grasse à vendre par LOISON & SILVESTRE
30 nov Rue de Chartres, 38

MARCHANDISES DE BORDEAUX.

A VENDRE sur la levée au débarquement du navire Edouard; 65 caisses vermicelle, macaroni, 8 a saroris; 6 10 semoule, 10 de prunes sèches, 48 barils vinaigre blanc première qualité, 10 caisses Reine Claude et Mirabelles à l'eau de vie, 10 abricots à l'eau de vie, 14 de pruneaux en jarres, de premier choix, 8 de fromages de gruyère; 10 de marasquin, 10 de kirschwasser, 10 de curaçao, 50 de anisette, 50 caisses de première qualité, 30 de liqueurs assorties, liqueur de Noyau, à vendre par
25 nov LOISON & SILVESTRE,
38 Chartres

TABAC DE LA HAVANE EN FEUILLES de diverses qualités, PRINCIPAL, PRIMERAS, SEGUNDAS, TERCERAS, TRIPA en gros et en détail, en vente par JOSE SAGARRA
25 nov—8 Encoignure Tremé et Ursulines

MARCHANDISES à vendre par les soussignés: 100 paquets sucre en pain en poudre et en morceaux, 60 caisses sucre blanc de la Havane, 20,000 sacs en pierre de deux boisseaux et demi, 600 caisses savon et chandelle, 1000 barillets clous de Boston, 6 0 paquets thé assorti, 100 do thé supérieur Pouchong, Impérial et poudre à canon; 80 sacs vieux café de Java, 500 caisses de Cassia, 500 sacs poivre de Sumatra, 200 barils maquereaux No 3, 10 drachmes moriers, 3 pipes genièvre de Hollande, 10 demi pipes eau de vie; 200 caisses chocolat.
NORCROSS & FOSDICK.
25 nov 40 Gravier

A VENDRE chez le soussigné, qui a continuellement un grand assortiment des articles de Bordeaux et de Marseille:
80 barriques Vin rouge de Montferrand;
20 barriques Vin rouge Margaux, vieux vin pr. famille;
15 barriques Vin rouge St. Julien, Medoc
150 caisses Vin rouge, vin du Margaux et Leoville 1841,
40 demi barriques Vin blanc Barsac;
30 demi do Vin blanc Sauterne,
35 caisses Olives;
200 paniers Anisette de Bordeaux;
200 paniers Huile d'olive de Marseille, grandes bouteilles,
200 caisses Absynthe Suisse, grandes bouteilles
25 nov P. LONGIS, 116 Royale.

LE soussigné a en magasin, un grand assortiment de vin de Porto et de Madère, en futs de 40, 50 et 60 gallons de diverses qualités. P. LONGIS.
25 nov 116 rue Royale.

A VENDRE en débarquement de la barque Columbus, venant de Bordeaux;
160 barriques vin rouge, Medoc
40 do do Lustrac 1840.
8 do do Lustrac 1839
20 do do St. Julien
110 1/2 do vin blanc de Sauterne.
100 caisses vin rouge, St. Julien.
25 do de Château Lafitte 1837.
54 paniers de champagne
96 caisses vin blanc Chateau d'Yquem
100 paniers huile d'olive superfine
5 demi pipes eau de vie de Cognac Castillon 1836.
10 demi pipes do do
24 demi pipes do de P. Gadarel
S'adresser chez EUG. ROCHEREAU & Co.
23 nov 17 St. Louis

VICTOR ROUMAGE offre à vendre, les articles suivans, reçus en consignation, par les navires l'abot, Lisette-Vaillant—Edouard et Bathelle, de Bordeaux:

Eau de vie, 4e preuve en demi pipe et quarts de pipe des marques de Castillon et Pinet Castillon;

Vin Rouge ordinaire et fin, Montferrand, St Estephe, Pauillac et Haut Brion

Dito très supérieur, en caisses de 12 bouteilles, des marques de Latour, Leoville, St Julien et St Estephe;

Vin blanc en barriques et caisses de 12 bouteilles, des premiers crus de Haut Barsac et Haut Sauterne.

Cerises, prunes, abricots, poires et pêches à l'eau de vie; Sardines à l'huile en caisses de 24 demi et 24 grandes boites;

Capes à l'huile et petits pois par caisse de 24 demi boites; Fil à voile en pelottes de 20 et de 2 à la livre; Prunes sèches en grandes jarres par caisse de 12; Guignolet d'Angers par paniers de 6 bouteilles; Liqueurs assorties, curaçao, Kirschwaser, marasquin, etc. etc.

60,000 bouchons pointus, pour bouteilles à bierre, d'importation antérieure;

Vieille eau de vie, extra superfine de 1805, par quarts de pipe et par dame jeanne;

Lignes de pêches de toutes grosseurs en beaucauds et bailles;

200 caisses absynthe 6e preuve; bouchons surfins et fins pour bouteilles.
28 nov 87 St. Louis.

REÇU par le navire Edouard de Bordeaux, et à vendre par le soussigné:
20 barriques vin rouge Château Margaux.
20 do do St. Julien.
75 do do St. Estèphe.
40 do do Château Giltié.
30 tierçons vin blanc Haut Sauterne
40 do do Haut Barsac.
50 do do Barsac.
2 de vieux Cognac.
30,000 Bouchons assortis.
22 nov—1 V. ALLAIN, 17 Conti

F. & J. LACOSTE, Importeurs,
105, rue Royale.

EN débarquement des navires Vaillant, Cabot et Alexandre:—

Vins de Bordeaux, tels que: Chateau Lafitte, en barriques, demi barriques et caisses; Chateau Margaux dito dito; St. Estèphe dito dito; St. Julien Médoc dito dito; St. Emilion Nos 1 et 2, dito dito; Montferrand en barriques.

Un assortiment complet de liqueurs fines, eaux de vie parfumées, fruits à l'eau de vie, curaçao, marasquin, absynthe, vin du Rhin, vins généreux assortis, vermout, anisette, Champion No 1.

Aussi—Bouchons fins et mi-fins pour bouteilles et dame jeannes. 22 nov

Nouvelle-Orleans:
MARDI MATIN, 26 NOVEMBRE 1844.

ELECTION CONVENTIONNELLE.

Les conservateurs de la Nouvelle-Orléans ont encore remporté une belle et importante victoire. Nos candidats, MM. Conrad et Benjamin, sont élus à une majorité d'environ trois cents voix, malgré l'apathie d'un grand nombre de nos amis politiques. Ainsi, l'élection du premier lundi de juillet se trouve formellement confirmée, et les élus dont on contestait les sièges iront triomphalement reprendre leur place à la Convention. On a consulté le peuple sur le point de savoir qui avait droit à siéger, des contestans ou des contestés, et le peuple a prononcé.

Cependant il faut convenir que s'il y a eu de l'apathie et du découragement chez beaucoup de whigs, la masse du parti a noblement fait son devoir. Le second district de la Première et la Seconde Municipalité méritent surtout une mention spéciale.

A tout prendre, ce résultat est d'un bon augure: il prouve que les principes conservateurs dominent encore dans la capitale de la Louisiane. Mais ce résultat prouve encore que sans les entraves apportées à divers polls en juillet par les locofocos, nos onze délégués auraient été élus d'emblée.

Quoiqu'il en soit, la journée d'hier a été bonne. Suit le détail des votes:

ELECTION DE DEUX MEMBRES A LA CONVENTION.

	Conrad	Benjamin	Plauché	LaSère
Première Municipalité.				
1er. district,	284	286	210	214
2nd. "	110	106	80	74
3me. "	90	87	231	257
4me. "	119	106	114	122
5me. "	112	112	202	207
	705	697	837	874
Seconde Municipalité.				
1er. district,	451	454	162	157
2nd. "	420	420	277	273
3me. "	290	288	235	235
4me. "	108	109	131	129
	1269	1271	805	794
Troisième Municipalité.				
1er. district,	86	86	93	98
2nd. "	68	64	103	100
3me. "	29 maj.	28 maj.		
4me. "	18	18	31	31
	203	198	227	229
Récapitulation.				
1re. Munic.	705	697	837	874
2nd "	1269	1271	805	794
3me. "	203	198	227	229
	2177	2166	1869	1897

Les journaux opposés aux principes des "Républicains Américains," afin sans doute de jeter quelque défaveur sur ce parti, le désignent sous le nom "d'Américains Natifs." Cela n'est ni juste, ni digne. Entre les "Américains Natifs" et les "Républicains Américains," il existe une différence capitale: ces derniers, loin de professer les doctrines et exclusives des premiers, appellent dans leur sein tous les citoyens naturalisés de bonne foi, ils n'établissent aucune distinction entre l'Américain d'adoption et l'Américain de naissance; et s'ils veulent une réforme, une modification dans les lois de naturalisation, c'est dans l'intérêt commun de tous les vrais citoyens, de quelque origine qu'ils soient. Cettes, rien ne ressemble moins aux professions de foi des natifs que cette doctrine si sage et si pure qui ne vise qu'à un but: le maintien de la dignité du citoyen Américain.

ELECTION PRESIDENTIELLE.—Le peuple s'est prononcé sur le choix des électeurs présidentiels, ces électeurs maintenant vont avoir à se réunir le premier mercredi de décembre, aux lieux et places désignés par les législatures de leurs Etats respectifs, pour émettre leur vote. Dans cette réunion, les électeurs signent en triple un certificat et constatant le nombre de voix qu'ils donnent et désignant les candidats sur lesquels se portent ces voix. Ces trois certificats sont scellés et adressés au président du Sénat. L'un d'eux est envoyé à sa destination par un messager, le second est expédié par la poste, et le troisième est déposé chez le juge du district où les électeurs se sont réunis.

LOUISIANE.—Nous pouvons aujourd'hui donner le vote de tout l'Etat sauf celui des paroisses de Caddo et De Soto.

Il résulte du tableau officiel que nous publions, que Clay a reçu 12,818 voix et Polk 13,477, majorité pour Polk 659 voix. De Soto et Caddo porteront cette majorité, suivant les informations que nous avons, à 691.

On voit par conséquent qu'en repoussant le retour de la paroisse de Plaquemines, dont l'illégalité n'est pas douteuse, Clay se trouverait avoir la majorité.

	Clay	Polk	Maj. Clay	Maj. Polk
Plaquemines,	37	1007	—	970
St Bernard,	185	84	101	—
Orléans,	3026	2612	414	—
Jefferson,	434	403	31	—
St. Charles,	96	42	54	—
St. Jean Baptiste,	142	113	29	—
St. Jacques,	351	181	170	—
Ascension,	239	264	—	25
Assomption,	285	279	6	—
Lafourche Intérieure,	471	137	334	—
Terrebonne,	265	104	161	—
Iberville,	253	235	18	—
Ouest Baton Rouge,	209	103	106	—
Est Baton Rouge,	325	396	—	71
Est Feliciana,	329	419	—	90
Ouest Feliciana,	243	308	—	65
Ste. Hélène,	154	222	—	68
Livingston,	100	229	—	129
Washington,	127	230	—	103
St. Tammany,	169	199	—	30
Pointe Coupée,	174	175	—	1
Concordia,	188	95	93	—
Tensas,	157	108	49	—
Ste Marie,	352	142	210	—
St. Martin,	179	303	176	—
Lafayette,	193	399	—	206
St. Landry,	831	534	297	—
Calcasieu,				
Vermillion,	176	104	72	—
Avoyelles,	189	364	—	175
Rapides,	419	586	—	167
Natchitoches,	452	650	—	198
Claiborne,	193	375	—	182
Ouachita,	106	206	—	100
Catahoula,	243	304	—	61
Carroll,	190	211	—	31
Madison,	206	198	8	—
Caldwell,	69	194	—	125
Caddo,				
Union,	206	213	—	7
Bossier,	59	103	—	44
Franklin,	134	158	—	24
Sabine,	255	393	—	138
De Soto,	—	—	—	—
Morehouse	107	31	76	—
	12,818	13,477	2,344	3003
				659

THEATRE D'ORLEANS.

La seconde représentation de GUILLAUME TELL a justifié, et au-delà, tout le bien que nous avons dit de la première. Cette œuvre splendide a été dite, d'un bout à l'autre, avec une verve et un ensemble rares. Le grand trio du second acte surtout, a soulevé un inexprimable enthousiasme: les artistes qui le chantent s'y sont surpassé, notamment M. Arnaud, le ténor, dont la sensibilité et l'énergie ont excité une sensation si profonde, que des musiciens de l'orchestre se sont arrêtés pour l'applaudir. Il n'y a qu'une voix sur cette soirée; elle a été magnifique. Elle confirme de tout point nos espérances pour l'avenir de la saison théâtrale. Il est impossible que le public désormais ne se presse pas en masse à la Salle d'Orléans, lorsqu'il a la certitude d'y voir rendre avec un pareil talent les chefs-d'œuvre des plus grands maîtres.

P. S. Ce soir le *Domino Noir*, c'est à dire Mlle CALVE dans le plus délicieux de ses rôles. Ce sera une véritable fête de souvenir, relevée par quelques attraits de nouveauté: en effet, c'est Mme STEPHEN-CŒURIOT, qui paraît sous le double costume de Brigitte, c'est CŒURIOT qui reprend le rôle d'Horace; enfin, c'est M. MONTAZIER qui prend celui de Juliano. A ce soir donc.

VERMONT.—Ce noble Etat a donné une glorieuse majorité en faveur de HENRY CLAY. Nous n'avons jusqu'à présent que les retours de 62 villes, c'est à dire un peu moins que le tiers de l'Etat; et le vote se présente de la façon suivante: CLAY 12,218 voix; POLK 6589; BIRNEY 1304. Majorité de Clay sur Polk 5629; majorité sur la totalité des votes donnés, 4237 voix. Dans les mêmes villes en septembre dernier, la popularité de Slade sur Kellog pour le poste de gouverneur était de 4106; sa majorité sur l'ensemble des votes 2209. Il y a donc un gain de deux mille voix. L'avantage de Clay sur Polk sera au moins de DIX MILLE voix et sa majorité absolue de plus de CINQ MILLE.

HOMMAGE A HENRY CLAY.—La *Tribune* de New-York annonce que les Philadelphiens se proposent d'ouvrir une souscription pour couvrir les frais d'une statue de HENRY CLAY que l'on demanderait à l'habile sculpteur américain, Powers. Cette statue serait placée dans l'un des édifices publics de Philadelphie.

NEW-HAMPSHIRE.—Les retours presque complets de cet Etat accusent une majorité d'environ 5,000 voix pour Polk; ce candidat l'emportera de près de 9,000 voix sur M. Clay.

MICHIGAN.—La majorité de Polk dans cet Etat est jusqu'à présent de 3417 voix, il reste à connaître sept comtés qui ont donné l'an dernier une majorité de 167 voix aux locofocos.

CANADA. Les élections sont terminées dans le Canada, et voici les résultats qu'elles ont donnés: en faveur du gouvernement, 47 membres; opposition 26; douteux 11. Majorité pour le gouvernement, 11 voix.

CHRONIQUE LOCALE.

Cour du Recorder Baldwin.—Hyram Myers, arrêté pour avoir passé une pièce de $5 en or, a été envoyé en Cour Criminelle ainsi que H. C. Donald arrêté comme son complice.

James Burns, Henry Warren, Henry Little, William Christian, James Welch, James Snow, et James Gallaher, ont été envoyés à la maison de travail pour trente jours.

FRAUDES DE PLAQUEMINES.
(Suite.)
Déposition de J. A. L. Lehmowsky.

J. A. L. Lehmonowski, assermenté, dit qu'il fut à la paroisse Plaquemines par le *Swiftsure*, se trouvait là le mercredi 6 du courant. Le témoin est certain que les polls furent ouverts à 9 heures et demie à la Pointe à la Hache, où l'on vota rapidement. Le témoin est convaincu que plus de cent trente personnes qui descendirent par le steamboat *Planter* votèrent en cet endroit, outre ceux de l'*Agnès*. Entendit le sheriff menacer de couper l'amarre du *Swiftsure*, et se conduite pendant tout le temps fut plutôt celle d'un bretteur fanfaron [*bragging bully*] que celle d'un conservateur de la paix, et lorsque le bateau à vapeur Planter était au moment de débarquer, ledit shériff jeta son chapeau en l'air en criant hourra pour Polk et Dallas, et à bas les coons. Il paraissait fou de joie—et peu après il conduisit les votans du Planter aux polls par file de deux et pendant qu'on votait il ne faisait que crier hourrah pour Polk et Dallas.—Le témoin a vu l'ingénieur du Planter aller au sheriff et lui demander s'il pouvait voter—il lui dit que oui et fut avec lui aux polls et lui fit faire place pour qu'il put voter. Le témoin n'était pas assez près, tant la foule était grande, pour voir le ticket presenté, mais il entendit bientôt le shériff lui dire en élevant la voix, "vous ne pouvez voter et à bas les coons. Le témoin a entendu dire au juge Léonard qui était présent à la plupart de ces choses, que nul ne pouvait voter excepté à ticket ouvert. Le témoin vit le shériff arracher le billet des mains d'un homme qui allait faire serment comme quoi il avait les qualités requises pour voter, et dit que "nul ne serait assermenté ici"—Le témoin vit les différentes tentatives faites par le shériff et le juge Léonard pour faire sortir M. Conklin des polls où il se tenait tranquillement.

J. A. L. LEHMONOWSKI.

Assermenté, et signé &c. ce 22 nov. 1844.

O. P. JACKSON, juge.

Déposition d'Albert Savage.

Albert Savage, ingénieur du bateau à vapeur Planter, quitta la ville dans la nuit du mardi 5 novembre, vers huit heures et demie, pour aller aux polls dans la paroisse de Plaquemines. Il y avait 110 personnes à bord, formant un détachement de démocrates ou locofocos, débarqua à environ deux milles des polls sur la rive opposée du fleuve à 2 heures du matin, et à 7 heures traversa pour aller aux polls. Ces hommes avaient été mis à bord par Samuel Locke qui les avait accompagnés jusqu'au bateau et qui était demeuré sur le wharf jusqu'à ce qu'ils fussent partis. Ne connaissait pas un homme à bord, excepté quelques journaliers de steamboats qui avaient été ramassés sur le wharf, la plupart étaient Irlandais et Allemands quelques uns incapables de parler anglais.—Ils dressèrent une table dans la chambre et se mirent à remplir des reçus de taxes pour voter dessus. Cependant le capitaine refusa d'attendre plus longtems et leur dit de finir leur travail à terre. Ils sortirent alors du bateau pour aller directement aux polls et offrirent leurs votes—Quelques uns présentaient des reçus de taxes avec leurs votes, mais le shériff les jetait disant qu'ils n'avaient besoin de rien que de leurs tickets. Les polls s'ouvrirent à environ neuf heures—les tickets étaient pris aussi vite qu'on pouvait les faire entrer dans la boite, sans qu'il fut fait une seule question. Après que 200 votes eurent ainsi été pris, le témoin prit son vote et l'offrit, mais avant de l'offrir il avait demandé au shériff s'il avait le droit de voter—"Certainement, avait répondu le shériff, sans aucun doute vous pouvez voter"—Lorsque le témoin remit son ticket au juge d'élection, le juge l'ouvrit, le lut, et voyant que c'était un ticket de Clay, dit: je ne vous assermenterai.—Pourquoi, dit le témoin, n'avez vous pas assermenté les autres?—Parce que je n'ai pas cru devoir le faire, répliqua le juge. On n'a reçu que des tickets ouverts et tout ticket présenté a été ouvert. Le témoin ne connaît aucun des juges d'élection, et ne peut pas dire positivement quel est celui qui les ouvrait, mais c'était un des juges—Presque tous ceux qui descendirent avec le bateau votèrent. L'un d'eux dit au témoin qu'il n'avait pas le droit de voter, mais que comme on lui avait donné un ticket il se croyait obligé de le mettre dans la boite. Nul de ceux qui étaient à bord ne paya son passage—Le témoin ne sait pas qui a payé. Tout le monde était revenu à bord et aucun d'eux n'a payé. Le Planter remonta en ville le mercredi avec les personnes qu'il avait descendues.

ALBERT SAVAGE.

Assermenté &c. ce 22 nov. 1844.

O. P. JACKSON, Juge.

M. W. W. McGarity demande à relever une inexactitude sur un point fort peu important d'ailleurs de son témoignage. Le prénom de M. Collins qui vota à Pointe à la Hache est *Henry*. Il croyait que ce Mr. H. Collins était employé à la Douane et il avait appris depuis qu'il n'en est rien.

FEUILLETON.

LE COMTE DE MONTE CHRISTO,

PAR ALEXANDRE DUMAS.

(Voir l'*Abeille* du 20 au 25 novembre.)

LE REPAS DES FIANÇAILLES.
(Suite.)

M. Morrel comprit qu'il n'y avait rien à faire contre cette attitude de la situation; un commissaire ceint de son écharpe n'est plus un homme, c'est la statue de la loi, froide, sourde, muette. Le vieillard, au contraire, se précipita vers l'officier; il y a des choses que le cœur d'un père ou d'une mère ne comprendront jamais. Il pria et supplia, larmes et prières ne pouvaient rien; cependant son désespoir était si grand, que le commissaire en fut touché.

—Monsieur, dit-il, tranquillisez vous; peut-être votre fils a-t-il négligé quelque formalité de douane ou de santé, et, selon toute probabilité, lorsqu'on aura reçu de lui les renseignemens qu'on désire en tirer, sera-t-il remis en liberté.—Ah ça, qu'est-ce que cela signifie? demanda, en fronçant le sourcil, Caderousse à Danglars qui jouait la surprise.—Le sais-je? moi, dit Danglars; je suis comme toi, je vois ce qui se passe, je n'y comprends rien, et je reste confondu. Caderousse chercha des yeux Fernand; il avait disparu.

Toute la scène de la veille se représenta alors à Caderousse avec une effrayante lucidité. On eût dit que la catastrophe venait de tirer le voile que l'ivresse de la veille avait jeté entre lui et sa mémoire.—Oh! oh! dit-il d'une voix rauque, serait-ce la suite de la plaisanterie dont vous parliez hier, Danglars? En ce cas, malheur à celui qui l'aurait faite, car elle est bien triste!—Pas du tout, s'écria Danglars; tu sais bien au contraire que j'ai déchiré le papier. Tu ne l'as pas déchiré, dit Caderousse, tu l'as froissé et jeté dans un coin, voilà tout.—Tais-toi, tu n'as rien vu, tu étais ivre.—Où est Fernand? demanda Caderousse.—Le sais-je, moi? répondit Danglars; à ses affaires probablement. Mais, au lieu de nous occuper de cela, allons donc porter du secours à ces pauvres affligés.

En effet, pendant cette conversation, Dantès avait en souriant serré la main à ses amis, embrassé Mercédès au front, et s'était constitué prisonnier, en disant: "Soyez tranquilles, l'erreur va s'expliquer, et probablement je n'irai même pas jusqu'à la prison."—Oh! bien certainement, j'en répondrais, dit Danglars, qui en ce moment s'approchait, comme nous l'avons dit, du groupe principal.

Dantès descendit l'escalier, précédé du commissaire de police et entouré par les soldats. Une voiture, dont la portière était tout ouverte, attendait à la porte; il y monta; deux soldats et le commissaire montèrent après lui. La portière se referma, et la voiture reprit le chemin de Marseille.—Adieu, Dantès! adieu Edmond! s'écria Mercédès en s'élançant sur la balustrade. Le prisonnier entendit ce dernier cri sorti comme un sanglot du cœur déchiré de sa fiancée; il passa la tête par la portière, cria:—Au revoir, Mercédès!—et disparut à l'un des angles du fort Saint-Nicolas.

Attendez-moi ici, dit l'armateur; je prends la première voiture que je rencontre, je cours à Marseille, et je vous rapporte des nouvelles.—Allez, crièrent toutes les voix; allez, et revenez bien vite!

Il y eut après ce double départ un moment de stupeur terrible parmi tous ceux qui étaient restés. Le vieillard et Mercédès demeurèrent quelque temps isolés chacun dans sa propre douleur. Mais enfin leurs yeux se rencontrèrent; ils se reconnurent comme deux victimes frappées du même coup, et se jetèrent dans les bras l'un de l'autre. Pendant ce temps Fernand rentra, se versa un verre d'eau qu'il but, et alla s'asseoir sur une chaise. Le hasard fit que ce fût sur une chaise voisine que vint tomber Mercédès en sortant des bras du vieillard. Fernand, par un mouvement instinctif, recula son siège.

—C'est lui, dit à Danglars Caderousse, qui n'avait pas perdu de vue le Catalan.—Je ne crois pas, répondit Danglars, il était trop bête. En tout cas, que le coup retombe sur celui qui l'a fait!—Tu ne parles pas de celui qui l'a conseillé, dit Caderousse.—Ah! ma foi, dit Danglars, si l'on était responsable de tout ce que l'on dit en l'air.....—Oui, lorsque ce que l'on dit en l'air retombe par la pointe!

Pendant ce temps, les groupes commentaient l'arrestation de toutes les manières.

—Et vous, Danglars, dit une voix, que pensez-vous de cet événement?—Moi, dit Danglars, je crois qu'il aura rapporté quelques ballots de marchandises prohibées.—Mais si c'était cela, vous devriez le savoir, Danglars, vous qui étiez agent comptable?—Oui, c'est vrai; mais l'agent comptable ne connaît que les colis qu'on lui déclare. Je sais que nous sommes chargés de coton, voilà tout; que nous avons pris le chargement à Alexandrie chez M. Pastret, et à Smyrne chez M. Pascal; ne m'en demandez pas davantage.—Oh! je me rappelle maintenant, murmura le pauvre père se rattachant à ces débris, qu'il m'a dit hier qu'il avait pour moi une caisse de café et une caisse de tabac.—Voyez-vous! dit Danglars c'est cela; en notre absence la douane sera fait une visite à bord du *Pharaon*, et elle aura découvert le pot aux roses.

Mercédès ne croyait point à tout cela, car, comprimée jusqu'à ce moment, sa douleur éclata tout à coup en sanglots.

—Allons, allons, espoir! dit sans trop savoir ce qu'il disait Dantès père.—Espoir! répéta Danglars.—Espoir! essaya de murmurer Fernand, mais ce mot l'étouffait, ses lèvres s'agitèrent, aucun son ne sortit de ses lèvres.—Messieurs! cria un des convives resté en vedette sur la balustrade, messieurs, une voiture! Ah! c'est M. Morrel! Courage! courage! sans doute qu'il nous apporte de bonnes nouvelles.

Mercédès et le vieux père coururent au devant de l'armateur, qu'ils rencontrèrent à la porte. M. Morrel était fort pâle.

—Eh bien! s'écrièrent-ils d'une même voix. Eh bien, mes amis, répondit l'armateur en secouant la tête, la chose est plus grave que nous ne le pensions.....—Oh! monsieur, s'écria Mercédès, il est innocent.—Je le crois, répondit M. Morrel; mais on l'accuse.—De quoi donc? demanda le vieux Dantès.—D'être un agent bonapartiste.

Ceux de mes lecteurs qui ont vécu dans l'époque où se passe cette histoire, se rappelleront quelle terrible accusation c'était, à cette époque-là, que celle que venait de formuler M. Morrel. Mercédès poussa un cri; le vieillard se laissa tomber sur une chaise.

—Ah! murmura Caderousse, vous m'avez trompé, Danglars, et la plaisanterie a été faite. Mais je ne veux pas laisser mourir de douleur ce vieillard et cette jeune fille, et je vais tout leur dire.—Tais-toi, malheureux! s'écria Danglars, en saisissant la main de Caderousse, ou je ne réponds pas de toi-même. Qui te dit que Dantès n'est pas véritablement coupable? Le bâtiment a touché à l'île d'Elbe, il y est descendu; il est resté tout un jour à Porto Ferrajo. Si l'on trouvait sur lui quelque lettre qui le compromît, ceux qui l'auraient soutenu passeraient pour ses complices.

Caderousse, avec l'instinct rapide de l'égoïsme, comprit toute la solidité de ce raisonnement. Il regarda Danglars avec des yeux hébétés par la crainte et par la douleur, et pour un pas qu'il avait fait en avant, il en fit deux en arrière.

—Attendons alors, murmura-t-il.—Oui, attendons, dit Danglars; s'il est innocent, on le mettra en liberté; s'il est coupable, il est inutile de se compromettre pour un conspirateur.—Alors, partons, je ne puis rester plus long-temps ici.—Oui viens, dit Danglars, enchanté de trouver un compagnon de retraite; viens, et laissons-les se tirer de là comme ils pourront.

Ils partirent. Fernand, redevenu l'appui de la jeune fille, prit Mercédès par la main et la ramena aux Catalans. Les amis de Dantès reconduisirent, de leur côté, aux allées de Meilhan le vieillard presque évanoui. Bientôt cette rumeur que Dantès venait d'être arrêté comme agent bonapartiste se répandit par toute la ville.

—Eussiez vous cru cela, mon cher Danglars? dit M. Morrel en rejoignant son agent comptable et Caderousse, car il regagnait lui-même la ville en toute hâte pour avoir quelques nouvelles directes d'Edmond par le substitut du procureur du roi, M. de Villefort, qu'il connaissait un peu, auriez vous cru cela?—Dame, monsieur! répondit Danglars, je vous avais dit que Dantès, sans aucun motif, avait relâché à l'île d'Elbe, et cette relâche, vous le savez, m'avait paru suspecte.—Mais aviez-vous fait part de vos soupçons à d'autres qu'à moi?—Je m'en serais gardé, monsieur, ajouta tout bas Danglars; vous savez bien qu'à cause de votre oncle, M. Policar Morrel, qui a servi sous l'autre, et qui ne cache pas sa pensée, on vous soupçonne de regretter Napoléon, et j'aurais eu peur de faire tort à Edmond et ensuite à vous. Il y a de ces choses qu'il est du devoir d'un subordonné de dire à son armateur et de cacher sévèrement aux autres.—Bien! Danglars, bien! dit l'armateur, vous êtes un brave garçon; aussi j'avais pensé à vous dans le cas où ce pauvre Dantès fût devenu capitaine du *Pharaon*.—Comment cela, Monsieur?—Oui j'avais d'avance demandé à Dantès ce qu'il pensait de vous, et s'il aurait quelque répugnance à vous garder à votre poste, car je ne sais pourquoi j'avais cru remarquer qu'il y avait du froid entre vous et lui.—Et que vous a-t-il répondu?—Qu'il croyait effectivement avoir eu, dans une circonstance qu'il ne m'a pas dite, quelques torts envers vous, mais que toute personne qui avait la confiance de l'armateur, avait la sienne.—L'hypocrite! murmura Danglars.—Pauvre petit! dit Caderousse; c'est un fait qu'il était excellent garçon.

—Oui, mais en attendant, dit M. Morrel, voilà le *Pharaon* sans capitaine.—Oh! dit Danglars, il faut espérer, puisque nous ne pouvons repartir que dans trois mois, que d'ici à cette époque Dantès sera mis en liberté.—Sans doute, mais jusque-là?—Eh bien! jusque-là, me voici, monsieur Morrel, dit Danglars. Vous savez que je connais le maniement d'un navire aussi bien que le premier capitaine au long cours venu. Cela vous offrira même un avantage de vous servir de moi; car lorsque Edmond sortira de prison, vous n'aurez personne à remercier: il reprendra sa place et moi la mienne, voilà tout.—Merci, Danglars, dit l'armateur, voilà en effet tout concilié. Prenez donc le commandement, je vous y autorise, et surveillez le débarquement; il ne faut jamais, quelque catastrophe qui arrive aux individus, que les affaires souffrent.—Soyez tranquille, Monsieur..... Mais pourra-t-on le voir au moins, ce bon Edmond?—Je vous dirai cela tout à l'heure, Danglars. Je vais tâcher de parler à M. de Villefort, et d'intercéder près de lui en faveur du prisonnier. Je sais bien que c'est un royaliste enragé; mais que diable, tout royaliste et procureur du Roi qu'il est, il est homme aussi, et je ne le crois pas méchant.—Non, dit Danglars mais j'ai entendu dire qu'il était ambitieux, et cela se ressemble beaucoup.—Enfin, dit M. Morrel avec un soupir, nous verrons; allez à bord, je vous y rejoins. Et il quitta les deux amis pour prendre le chemin du Palais-de-Justice.

—Tu vois, dit Danglars à Caderousse, la tournure que prend l'affaire; as-tu encore envie d'aller soutenir Dantès maintenant?—Non sans doute, mais c'est cependant une terrible chose qu'une plaisanterie qui a de pareilles suites.—Dame! qui l'a faite? ce n'est ni toi ni moi, n'est-ce pas? c'est Fernand. Tu sais bien que, quant à moi, j'ai jeté le papier dans un coin: je croyais même l'avoir déchiré.—Non, non, dit Caderousse; oh! quant à cela, j'en suis sûr, je le vois au coin de la tonnelle, tout froissé, tout roulé, et je voudrais même bien qu'il fût encore où je le vois.—Que veux-tu? Fernand l'aura ramassé, Fernand l'aura copié ou fait copier. Fernand n'aura peut-être même pas pris cette peine. Et, j'y pense, mon Dieu! il aura peut-être envoyé ma propre lettre. Heureusement que j'avais déguisé mon écriture.—Mais tu savais donc que Dantès conspirait?—Moi! je ne savais rien au monde. Comme je te l'ai dit, j'ai cru faire une plaisanterie, pas autre chose. Il paraît que, comme Arlequin, j'ai dit la vérité en riant.—C'est égal, reprit Caderousse, je donnerais bien des choses pour que toute cette affaire ne fût pas arrivée, ou du moins pour n'être mêlé en rien à toute cette affaire, tu verras qu'elle nous portera malheur. Danglars.—Si elle doit porter malheur à quelqu'un, c'est au vrai coupable, et le vrai coupable, c'est Fernand et non pas nous. Quel malheur veux-tu qui nous arrive à nous? nous n'avons qu'à nous tenir tranquilles, sans souffler le mot de tout cela, et l'orage passera sans que le tonnerre tombe.—Amen! dit Caderousse, en faisant un signe d'adieu à Danglars et en se dirigeant vers les allées de Meilhan, tout en secouant la tête et en se parlant à lui-même, comme ont l'habitude de le faire les gens fort préoccupés.—Bon! dit Danglars, les choses prennent la tournure que j'avais prévu; me voilà capitaine par intérim, et, si cet imbécile de Caderousse peut se taire, capitaine tout de bon. Il n'y a donc que le cas où la justice relâcherait Dantès.....Oh! mais, ajouta-t-il avec un sourire, la justice est la justice, et je m'en rapporte à elle.

Et sur ce il sauta dans une barque en donnant l'ordre au batelier de le conduire à bord du *Pharaon*, où l'armateur, on se le rappelle, lui avait donné rendez-vous.

LE SUBSTITUT DU PROCUREUR DU ROI.

Rue du Grand-Cours, en face de la fontaine des Méduses, dans une de ces vieilles maisons à l'architecture aristocratique bâties par Puget, on célébrait aussi le même jour, à la même heure, un repas de fiançailles. Seulement, au lieu que les acteurs de cette autre scène fussent des gens du peuple, des matelots et des soldats, ils appartenaient à la tête de la société marseillaise. C'étaient d'anciens magistrats qui avaient donné la démission de leur charge sous l'usurpateur; de vieux officiers qui avaient déserté nos rangs pour passer dans ceux de l'armée de Condé; des jeunes gens élevés par leur famille encore mal rassurée sur leur existence, malgré les quatre ou cinq remplaçans qu'elle avait payés, dans la haine de cet homme dont cinq ans d'exil devaient faire un martyr et quinze ans de restauration un Dieu.

On était à table, et la conversation roulait brûlante de toutes les passions de l'époque, passions d'autant plus terribles, vivantes et acharnées dans le Midi, que depuis cinq cents ans les haines religieuses viennent en aide aux haines politiques.

L'Empereur, roi de l'île d'Elbe, après avoir été souverain d'une partie du monde, régnant sur une population de vingt-cinq mille âmes, après avoir entendu crier: *Vive Napoléon!* par cent vingt millions de sujets, et en dix langues différentes, était traité là comme un homme perdu à tout jamais pour la France et pour le trône; les magistrats relevaient ses bévues politiques; les militaires parlaient de Moscou et de Leipsick; les femmes de son divorce avec Joséphine. Il semblait à ce monde, tout joyeux et tout triomphant, non pas de la chute de l'homme, mais de l'anéantissement du principe, que la vie recommençait pour lui, et qu'il sortait d'un rêve pénible.

Un vieillard décoré de la croix de St. Louis se leva et proposa la santé du roi Louis XVIII à ses convives: c'était le marquis de Saint-Méran. A ce toast qui rappelait à la fois l'exilé de Hartwell et le roi pacificateur de la France, la rumeur fut grande, les verres se levèrent à la manière anglaise, les femmes détachèrent leurs bouquets et en jonchèrent la nappe; ce fut un enthousiasme presque poétique.

—Ils en conviendraient, s'ils étaient là, dit la marquise de Saint-Méran, femme à l'œil sec, aux lèvres minces, à la tournure aristocratique, et encore élégante, malgré ses cinquante ans, ils en conviendraient tous ces révolutionnaires qui nous ont chassés et que nous laissons à notre tour bien tranquillement conspirer dans nos vieux châteaux qu'ils ont achetés pour un morceau de pain sous la terreur; ils en conviendraient que le véritable dévouement était de notre côté, puisque nous nous attachions à la monarchie croulante, tandis qu'eux, au contraire, saluaient le soleil levant et faisaient leur fortune, tandis que nous nous perdions la nôtre; ils en conviendraient que notre roi, à nous, était bien véritablement Louis le Bien Aimé, tandis que leur usurpateur, à eux, n'a jamais été que Napoléon le Maudit, n'est-ce pas, Villefort?

—Vous dites, madame la marquise?... répondit le jeune homme auquel s'adressait cette question. Pardonnez-moi, je n'étais pas à la conversation.—Eh! laissez ces enfans, marquise, reprit le vieillard qui avait porté le toast; ces enfans vont s'épouser, et tout naturellement ils ont à parler d'autre chose que de politique.—Je vous demande pardon, ma mère, dit une jeune et belle personne aux blonds cheveux, à l'œil de velours nageant dans un fluide nacré. Je vous rends M. de Villefort, que j'avais accaparé pour un instant. Monsieur de Villefort, ma mère vous parle....—Et je me tiens prêt à répondre à madame, si elle veut bien renouveler sa question, que j'ai mal entendue.—On vous pardonne, Renée, dit la marquise avec un sourire de tendresse, qu'on était étonné de voir fleurir sur cette sèche figure; mais le cœur de la femme est ainsi fait, que si aride qu'il devienne au souffle des préjugés et aux exigences de l'étiquette, il y a toujours un coin fertile et riant: c'est celui que Dieu a consacré à l'amour maternel.—On vous pardonne. Maintenant je disais, Villefort, que les bonapartistes n'avaient ni notre conviction, ni notre enthousiasme, ni notre dévouement.

—Oh! madame, ils ont du moins quelque chose qui remplace tout cela: c'est le fanatisme. Napoléon est le Mahomet de l'Occident, c'est pour tous ces hommes vulgaires mais aux ambitions suprêmes, non seulement un législateur et un maître, mais encore c'est un type, le type de l'égalité.—De l'égalité! s'écria la marquise. Napoléon! le type de l'égalité! et que ferez-vous donc de M. de Robespierre? Il me semble que vous lui volez sa place pour la donner au Corse; c'est cependant bien assez d'une usurpation, ce me semble.—Non, madame, dit Villefort, je laisse chacun sur son piédestal: Robespierre, place Louis XV, sur son échafaud, Napoléon, place Vendôme, sur sa colonne; seulement l'un a fait de l'égalité qui abaisse, et l'autre de l'égalité qui élève; l'un a ramené les rois au niveau de la guillotine, l'autre a élevé le peuple au niveau du trône. Cela ne veut pas dire, ajouta Villefort en riant, que tous deux ne soient pas d'infâmes révolutionnaires, et que le 9 thermidor et le 4 avril 1814 ne soient pas deux jours heureux pour la France, et dignes d'être également fêtés par les amis de l'ordre et de la monarchie; mais cela explique aussi comment tout tombé qu'il est pour ne se relever jamais je l'espère, Napoléon a conservé ses séides. Que voulez-vous, marquise, Cromwell, qui n'était que la moitié de tout ce qu'a été Napoléon, avait bien les siens.—Savez-vous que ce que vous dites là, Villefort, sent la révolution d'une lieue? Mais je vous pardonne: il est impossible d'être fils de girondin et de ne pas conserver un goût de terroir.

—Une vive rougeur passa sur le front de Villefort.—Mon père était girondin, madame, dit-il, c'est vrai; mais mon père n'a pas voté la mort du roi, mon père a été proscrit par cette même Terreur qui vous proscrivait et peu s'en est fallu qu'il ne portât sa tête sur le même échafaud qui avait vu tomber celle de votre père.—Oui, dit la marquise, sans que ce souvenir sanglant amenât la moindre altération sur ses traits; seulement c'était pour des principes diamétralement opposés qu'ils y fussent montés tous deux; et la preuve, c'est que toute ma famille est restée attachée aux princes exilés, tandis que votre père a eu hâte de se rallier au nouveau gouvernement, et qu'après que le citoyen Noirtier eut été girondin, le comte Noirtier est devenu sénateur.—Ma mère, ma mère, dit Renée, vous savez qu'il était convenu qu'on ne parlerait plus de toutes ces mauvais souvenirs.—Madame, répondit Villefort, je me joindrai à Mlle de Saint-Méran pour demander bien humblement l'oubli du passé. A quoi bon récriminer sur des choses devant lesquelles la volonté de Dieu même est impuissante? Dieu peut changer l'avenir, il ne peut pas même modifier le passé. Ce que nous pouvons, nous autres hommes, c'est, sinon de le renier, mais de jeter un voile dessus. Eh bien! moi, je me suis séparé non seulement de l'opinion, mais encore du nom de mon père. Mon père a été ou est même peut-être encore bonapartiste, et s'appelle Noirtier; moi, je suis royaliste, et m'appelle de Villefort. Laissez mourir dans le vieux tronc un reste de sève révolutionnaire, et ne voyez, madame, que le rejeton qui s'écarte de ce tronc, sans pouvoir, et je dirai presque sans vouloir s'en détacher tout-à-fait.

—Bravo Villefort, dit le marquis, bravo, bien répondu! Moi aussi j'ai toujours prêché à la marquise l'oubli du passé, sans jamais avoir pu l'obtenir d'elle; vous serez plus heureux, je l'espère.—Oui, c'est bien, dit la marquise, oublions le passé, je ne demande pas mieux, et c'est convenu; mais qu'au moins, Villefort, soit inflexible pour l'avenir. N'oubliez pas, Villefort, que nous avons répondu de vous à Sa Majesté, que Sa Majesté, elle aussi, a bien voulu oublier, à notre recommandation (elle lui tendit la main), comme j'oublie à votre prière. Seulement, s'il vous tombe quelque conspirateur entre les mains, songez qu'on a d'autant plus les yeux sur vous, que l'on sait que vous êtes d'une famille qui peut-être est en rapport avec ces conspirateurs.—Hélas! madame, dit Villefort, ma profession, et surtout le temps dans lequel nous vivons, m'ordonnent d'être sévère. Je le serai. J'ai déjà eu quelques accusations politiques à soutenir, et, sous ce rapport, j'ai fait mes preuves. Malheureusement nous ne sommes pas au bout.—Vous croyez? dit la marquise.—J'en ai peur. Napoléon, à l'île d'Elbe, est bien près de la France, sa présence presqu'en vue de nos côtes entretient l'espérance de ses partisans. Marseille est pleine d'officiers à la demi-solde, qui tous les jours, sous un prétexte frivole, cherchent querelle aux royalistes, de là des duels parmi les gens des classes élevées, de là des assassinats dans le peuple.—A propos, dit le comte de Servieux, vieil ami de M. de Saint-Méran et chambellan de M. le comte d'Artois, vous savez que la Sainte-Alliance le déloge?—Oui, il était question de cela lors de notre départ de Paris, dit M. de Saint-Méran. Et où l'envoie-t-on?—A Sainte-Hélène.—A Sainte-Hélène! qu'est-ce que cela? demanda la marquise.—Une île située à deux mille lieues d'ici, au delà de l'équateur, répondit le comte.—A la bonne heure! Comme le dit Villefort, c'est une grande folie que d'avoir laissé un pareil homme entre la Corse, où il est né, entre Naples, où règne encore son beau-frère, et en face de cette Italie, dont il voulait faire un royaume à son fils.—Malheureusement, dit Villefort, nous avons les traités de 1814, et l'on ne peut toucher à Napoléon sans manquer à ces traités.—Eh bien! on y manquera, dit M. de Servieux. Y a-t-il regardé de si près, lui, lorsqu'il s'est agi de faire fusiller le malheureux duc d'Enghein?—Oui, dit la marquise, c'est convenu, la Sainte-Alliance débarrasse l'Europe de Napoléon, et Villefort débarrasse Marseille de ses partisans. Le roi règne ou ne règne pas: s'il règne, son gouvernement doit être fort et ses agens inflexibles: c'est le moyen de prévenir le mal.—Malheureusement, madame, dit en souriant Villefort, un substitut du procureur du roi arrive toujours quand le mal est fait.—Alors, c'est à lui de le réparer.—Je pourrais vous dire encore, madame, que nous ne réparons pas le mal, mais que nous le vengeons, voilà tout.

—Oh, monsieur de Villefort, dit une jeune et jolie personne, fille du comte de Servieux et amie de Mlle de Saint-Méran, tâchez donc d'avoir un beau procès, tandis que nous serons à Marseille. Je n'ai jamais vu une Cour d'Assises, et l'on dit que c'est fort curieux.—Fort curieux, en effet, Mademoiselle, dit le substitut, car au lieu d'une tragédie factice, c'est un drame véritable, au lieu de douleurs jouées, ce sont des douleurs réelles. Cet homme que l'on voit là, au lieu, la toile baissée, de rentrer chez lui, de souper en famille et de se coucher tranquillement pour recommencer le lendemain, rentre dans la prison, où il trouve le bourreau. Vous voyez bien que pour les personnes nerveuses qui cherchent les émotions, il n'y a pas de spectacle qui vaille celui-là. Soyez tranquille, Mademoiselle, si la circonstance se présente, je vous le procurerai.—Il nous fait frissonner..... et il rit! dit Renée toute pâlissante.—Que voulez-vous..... reprit Villefort; c'est un duel..... J'ai déjà requis cinq ou six fois la peine de mort contre des accusés politiques ou autres..... eh bien! qui sait combien de poignards à cette heure s'aiguisent dans l'ombre ou sont déjà dirigés contre moi?—Oh! mon Dieu! dit Renée en s'assombrissant de plus en plus, parlez vous sérieusement, monsieur de Villefort?—On ne peut plus sérieusement, ma demoiselle, reprit le jeune magistrat le sourire sur les lèvres. Et avec ces beaux procès que désire mademoiselle pour satisfaire sa curiosité, et que je désire, moi, pour satisfaire mon ambition, la situation ne fera que s'aggraver. Tous ces soldats de Napoléon, habitués à aller en aveugles à l'ennemi, croyez-vous qu'ils réfléchissent en brûlant une cartouche ou en marchant à la baïonnette? Eh bien! réfléchiront-ils davantage pour tuer un homme qu'ils croient leur ennemi personnel, que pour tuer un Russe, un Autrichien ou un Hongrois qu'ils n'ont jamais vu? D'ailleurs il faut cela, voyez-vous; sans cela, notre métier n'aurait point d'excuse. Moi-même quand je vois luire dans l'œil d'un accusé l'éclair lumineux de la rage, je me sens tout encouragé: je m'exalte: ce n'est plus un procès, c'est un combat, je lutte contre lui, il riposte, je redouble, et le combat finit comme tous les combats, par une victoire ou une défaite. Voilà ce que c'est que de plaider! c'est le danger qui fait l'éloquence. Un accusé qui me sourirait après ma réplique, me ferait croire que j'ai parlé mal, que ce que j'ai dit est pâle, sans vigueur, insuffisant. Songez donc à la sensation d'orgueil qu'éprouve un procureur du roi convaincu de la culpabilité de l'accusé, lorsqu'il voit blêmir et s'incliner son coupable sous le poids des preuves et sous les foudres de son éloquence! Cette tête se baisse, elle tombera.

Renée jeta un léger cri.—Voilà qui est parler, dit un des convives.—Voilà l'homme qu'il faut dans des temps comme les nôtres! dit un second.—Aussi, dit un troisième, dans votre dernière affaire, vous avez été superbe, mon cher Villefort. Vous le savez, cet homme qui avait assassiné son père, eh bien! littéralement vous l'aviez tué avant que le bourreau n'y touchât.—Oh! pour les parricides, dit Renée, peu m'importe, il n'y a pas de supplice assez grand pour de pareils hommes; mais pour les malheureux accusés politiques!.....—Les accusés politiques! s'écria la marquise, c'est pis encore, Renée, car le roi est le père de la nation, et vouloir renverser ou tuer le roi, c'est vouloir tuer le père de 32 millions d'hommes.—Oh! c'est égal, monsieur de Villefort, dit Renée, vous me promettez d'avoir de l'indulgence pour ceux que je vous recommanderai?—Soyez tranquille, dit Villefort avec son plus charmant sourire, nous ferons ensemble mes réquisitoires.—Ma chère, dit la marquise, mêlez-vous de vos colibris, de vos épagneuls et de vos chiffons, et laissez votre futur époux faire son état. Aujourd'hui les armes se reposent et la robe est en crédit; il y a là-dessus un mot latin d'une grande profondeur.—*Cedant arma togæ*, dit en s'inclinant Villefort.—Je n'osais point parler latin, répondit la marquise.—Je crois que j'aimerais mieux que vous fussiez médecin, reprit Renée; l'ange exterminateur, tout ange qu'il est, m'a fort épouvantée.—Bonne Renée! murmura Villefort en couvant la jeune fille d'un regard d'amour.—Ma fille, dit le marquis, M. de Villefort sera le médecin moral et politique de cette province; croyez-moi, c'est un beau rôle à jouer.—Et ce sera un moyen de faire oublier celui qu'a joué son père, reprit l'incorrigible marquise.—Madame, reprit Villefort avec un triste sourire, j'ai déjà eu l'honneur de vous dire que mon père avait, je l'espère du moins, abjuré les erreurs de son passé; qu'il était devenu un ami zélé de la religion et de l'ordre, meilleur royaliste que moi peut-être, car lui, il l'est avec repentir, et moi je ne le suis qu'avec passion.

Et, après cette phrase arrondie, Villefort, pour juger de l'effet de sa faconde, regarda les convives comme, après une phrase équivalente, il aurait, au parquet, regardé l'auditoire.—Eh bien, mon cher Villefort, reprit le comte de Servieux, c'est justement ce qu'aux Tuileries je répondais avant-hier au ministre de la maison du roi, qui me demandait un peu compte de cette singulière alliance entre le fils d'un girondin et la fille d'un officier de l'armée de Condé, et le ministre a très bien compris. Ce système de fusion est celui de Louis XVIII. Aussi le roi, qui, sans que nous nous en doutassions, écoutait notre conversation, nous a-t-il interrompus en disant: "Villefort (remarquez que le roi n'a pas prononcé le nom de Noirtier, et au contraire a appuyé sur celui de Villefort,) Villefort, a donc dit le roi, fera un bon chemin; c'est un jeune homme déjà mûr, et qui est de mon monde. J'ai vu avec plaisir que le marquis et la marquise de Saint-Méran le prissent pour gendre, et je leur eusse conseillé cette alliance s'ils n'étaient venus les premiers me demander permission de la contracter.

—Le roi a dit cela, comte? s'écria Villefort ravi.

—Je vous rapporte ses propres paroles, et si le marquis